

**“A LA POINTE- ENVIRONNEMENT”**  
**ASSOCIATION DES RIVERAINS DES HESPERIDES ET DU MOURRE ROUGE**  
**29 Avenue des Hespérides - 06 400 CANNES**

Mesdames et Messieurs  
Adhérents de l'association

Cannes le 25 novembre 2013.

Objet : Construction COR-AL et indemnisations pour perte de vue.

Vous avez reçu récemment dans un courrier électronique ou par voie postale la décision de la mairie de Cannes d'engager une procédure de démolition de l'immeuble COR-AL.

Cette bonne nouvelle ne doit pas, pour autant, faire baisser votre vigilance, la pression de la campagne pour les élections municipales passées il se pourrait bien que cette bonne volonté municipale s'effiloche. Le passé ne doit pas être oublié.

Aussi j'invite tous les riverains directement concernés donc spoliés par la perte d'une vue mer entraînant une perte de la valeur de votre bien immobilier à demander réparation auprès du tribunal civile de Grasse avec l'aide d'un avocat avant la date de prescription qui sera forclosé le 12 février 2014.

L'association ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un préjudice de vue son objectif étant d'obtenir la démolition pour la violation du code de l'urbanisme et quelques euros symboliques peut être.

Ne restez pas inactifs, agissez !

Je vous remercie pour l'attention que vous porterez à cette prévention

Cordialement votre.

Le Président.



J. LE MAGUERESSE.